



décembre 2014 – n°12/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur d'octobre 2014

En octobre 2014, l'excédent augmente en glissement annuel

En octobre 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 259 millions d'euros, en hausse de 63 millions d'euros par rapport à octobre 2013. A l'exception de juillet 2014, l'excédent était en baisse, sur un an, depuis mai 2013. L'excédent augmente en octobre, à la fois avec l'UE et les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts augmente de 13 millions d'euros. Malgré des cours encore en baisse, la valeur des exportations de céréales augmente grâce à la hausse des quantités vendues.

L'excédent en produits transformés augmente de 51 millions d'euros. Les importations diminuent de 81 millions d'euros, du fait de la baisse des achats de boissons, de tabacs, d'huiles et tourteaux.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
En glissement annuel, les importations baissent plus que les exportations	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse sur un an des quantités vendues de céréales	
Produits agricoles transformés	page 4
Baisse sur un an des importations de produits transformés	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en glissement annuel, les importations baissent plus que les exportations

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 259 millions d'euros en octobre 2014. Il augmente de 63 millions d'euros par rapport à octobre 2013, alors qu'il avait continûment baissé au cours des mois précédents à l'exception de juillet 2014.

Avec les pays tiers, l'excédent (680 millions d'euros) augmente de 35 millions d'euros sur un an. Les exportations augmentent de 48 millions d'euros. Celles de céréales croissent de 49 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités vendues de blé tendre et dur : les quantités vendues augmentent vers l'Algérie pour le blé dur et vers l'Egypte et le Maroc pour le blé tendre. Les ventes de vins augmentent de 12 millions d'euros, grâce aux ventes au Japon et aux Etats-Unis. Les exportations augmentent vers l'Egypte (+ 48 millions d'euros) et vers les Etats-Unis (+ 36 millions d'euros). Elles diminuent de 39 millions d'euros vers l'Arabie Saoudite. L'embargo russe impacte la valeur des exportations vers ce pays (- 32 millions d'euros).

Avec l'Union européenne, l'excédent (578 millions

d'euros) augmente de 28 millions d'euros par rapport à octobre 2013. Les exportations diminuent de 63 millions d'euros, mais les importations baissent plus fortement (- 91 millions d'euros). Les ventes de viandes diminuent de 29 millions d'euros : les quantités vendues de viandes porcines et bovines baissent. La baisse du prix du sucre impacte la valeur des exportations (- 23 millions d'euros). Les exportations diminuent vers l'Italie (- 70 millions d'euros) et l'Allemagne (- 21 millions d'euros). Elles augmentent vers les Pays-bas de 39 millions d'euros (maïs, orge et huiles) et vers l'Espagne de 34 millions d'euros (maïs, sucre). Les achats de tabacs baissent de 33 millions d'euros et ceux d'huiles et tourteaux de 18 millions d'euros, sous l'effet des prix et des quantités achetées.

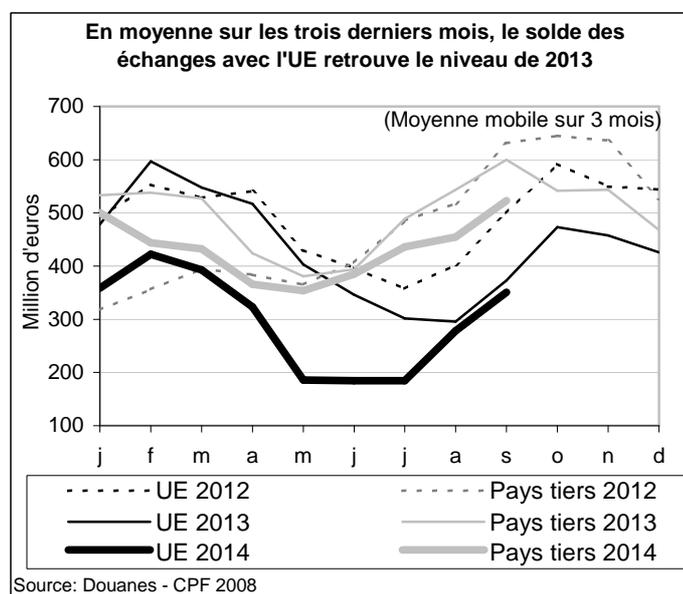
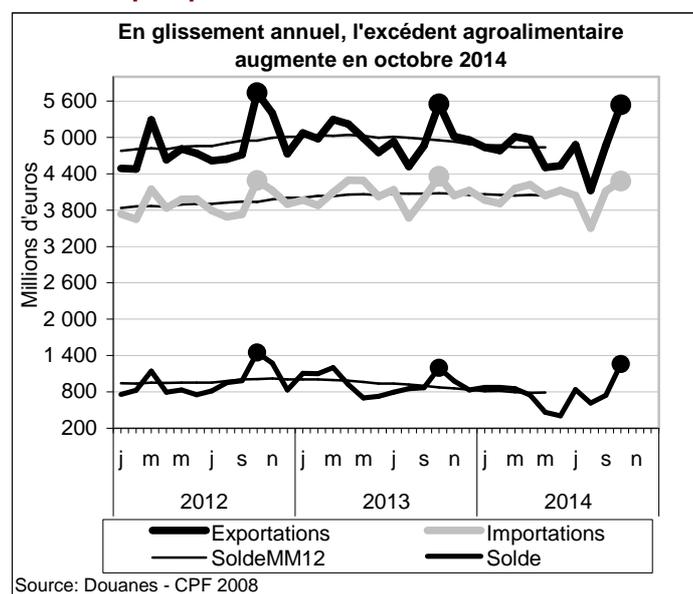
Sur les dix premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 7,7 milliards d'euros, en baisse de 1,8 milliard d'euros. L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 1,3 milliard d'euros et celui en produits transformés de 487 millions d'euros.

Les indicateurs

Produits CPF2	Octobre						Cumuls 10 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	510	507	898	879	387	372	5 356	5 025	9 665	8 376	4 308	3 351	
Produits transformés	2 536	2 449	2 699	2 655	163	206	22 963	22 914	23 091	22 801	128	-113	
AGROALIMENTAIRE	3 047	2 956	3 597	3 534	550	578	28 319	27 939	32 756	31 177	4 436	3 238	
Pays tiers													
Produits bruts	456	462	388	421	-68	-40	4 709	4 660	4 220	3 824	-489	-836	
Produits transformés	852	860	1 566	1 581	713	721	7 667	7 751	13 187	13 026	5 521	5 274	
AGROALIMENTAIRE	1 309	1 322	1 954	2 002	645	680	12 376	12 411	17 407	16 850	5 031	4 439	
Monde													
Produits bruts	967	969	1 286	1 301	319	332	10 066	9 684	13 884	12 200	3 819	2 516	
Produits transformés	3 389	3 309	4 265	4 236	876	927	30 629	30 665	36 278	35 827	5 649	5 161	
AGROALIMENTAIRE	4 356	4 278	5 551	5 537	1 195	1 259	40 695	40 350	50 163	48 027	9 467	7 677	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse sur un an des quantités vendues de céréales

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 332 millions d'euros en octobre 2014, et augmente de 13 millions d'euros par rapport à octobre 2013. Il diminue avec l'UE, mais augmente avec les pays tiers.

Les **exportations** (1301 millions d'euros) augmentent de 15 millions d'euros (+ 1,1 %) par rapport à octobre 2013. Les exportations de céréales augmentent de 60 millions d'euros, malgré des prix en baisse pour le blé tendre, le maïs et l'orge. En revanche, les prix du blé dur progressent légèrement. Les quantités vendues augmentent pour ces quatre céréales, notamment le blé dur (+ 67 %), grâce aux envois vers l'Algérie, et le maïs (+ 68 %), grâce aux envois vers l'UE. Au final, la valeur des exportations progresse de 38 millions d'euros pour le maïs et de 22 millions d'euros pour le blé dur et évolue peu pour le blé tendre et l'orge. Les

exportations de colza diminuent de 12 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues (- 10 %) et des prix (- 17 %). Les exportations de bovins vivants diminuent de 24 millions d'euros, notamment du fait de la baisse des envois vers l'Italie.

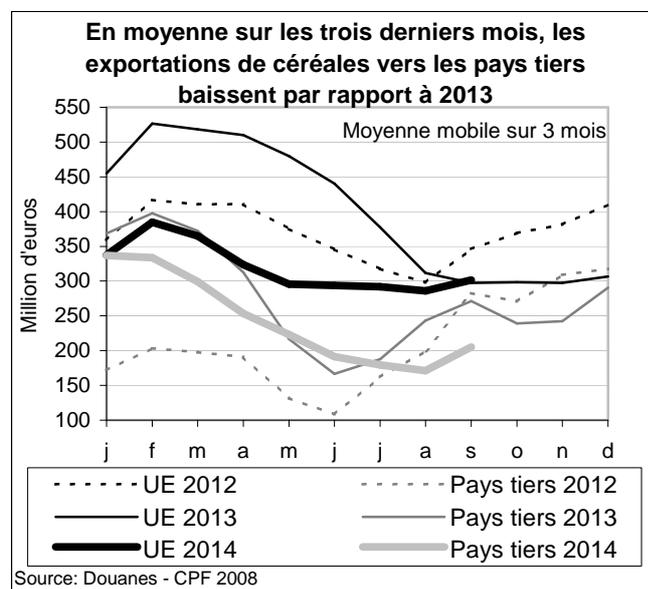
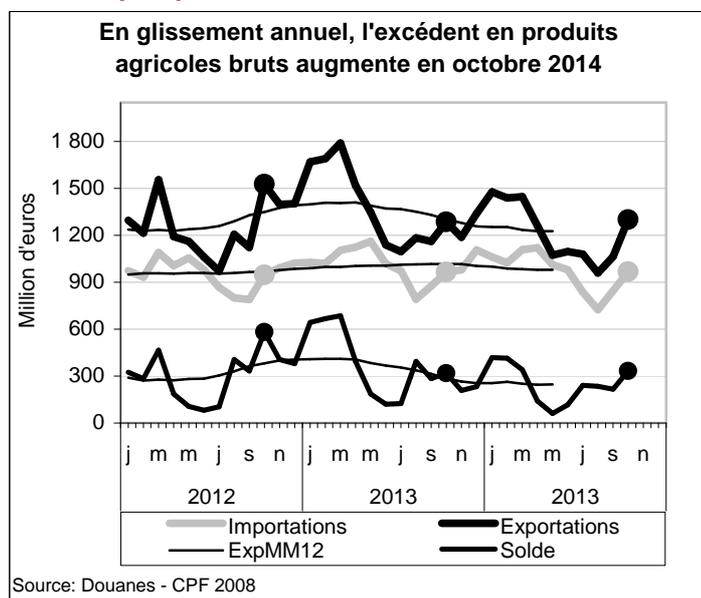
Les **importations** (969 millions d'euros) sont stables par rapport à octobre 2013. Les achats de colza diminuent de 37 millions d'euros : les quantités achetées diminuent de 50 % et les prix de 14 %. Les importations de tomates augmentent de 19 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix (+ 77 %). Les achats de café vert croissent de 14 millions d'euros : les prix augmentent de 34 %. Ceux de fruits augmentent de 22 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix et des quantités achetées, notamment la mandarine, la noisette et le raisin. Les achats de produits de la pêche diminuent de 12 millions d'euros.

Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumuls 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	967	969	1 286	1 301	319	332	10 066	9 684	13 884	12 200	3 819	2 516
Agriculture et élevage	823	829	1 196	1 220	373	391	8 750	8 374	13 146	11 441	4 396	3 067
Céréales, légum., oléagi.	148	123	655	702	506	578	1 429	1 407	8 172	6 596	6 743	5 189
Céréales n. c. riz	26	35	553	614	527	578	312	395	7 082	5 694	6 770	5 299
Oléoprotéagineux	122	88	101	87	-21	-1	1 111	1 007	1 087	897	-25	-110
Légumes, fleurs, plantes	162	185	157	152	-5	-33	2 381	2 301	1 875	1 686	-506	-615
Légumes	114	138	135	129	21	-10	1 908	1 812	1 652	1 455	-256	-357
Prod. cult. permanentes	444	461	165	172	-278	-289	4 489	4 227	1 398	1 474	-3 091	-2 753
Fruits	267	289	138	147	-129	-142	2 789	2 599	1 101	1 184	-1 689	-1 415
Café, cacao, thé	69	85	2	3	-66	-83	689	710	25	29	-664	-681
Animaux vifs, œufs, miel	70	59	219	195	150	136	452	439	1 701	1 685	1 249	1 246
Bovins	4	5	143	121	138	116	64	47	1 042	1 010	978	963
Produits sylvicoles	19	27	40	34	21	7	188	204	320	339	132	135
Pêche et aquaculture	124	112	50	46	-74	-66	1 127	1 106	419	420	-709	-687

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse sur un an des importations de produits transformés

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 927 millions d'euros en octobre 2014, en hausse de 51 millions d'euros en glissement annuel.

Les exportations diminuent de 29 millions d'euros par rapport à octobre 2013. Les ventes de sucre diminuent de 23 millions d'euros sous l'effet de la baisse des prix. Les ventes de viande porcine baissent de 21 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes vendus (Russie et UE). Celles de viande bovine diminuent de 11 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers l'Italie et la Grèce. Les ventes des

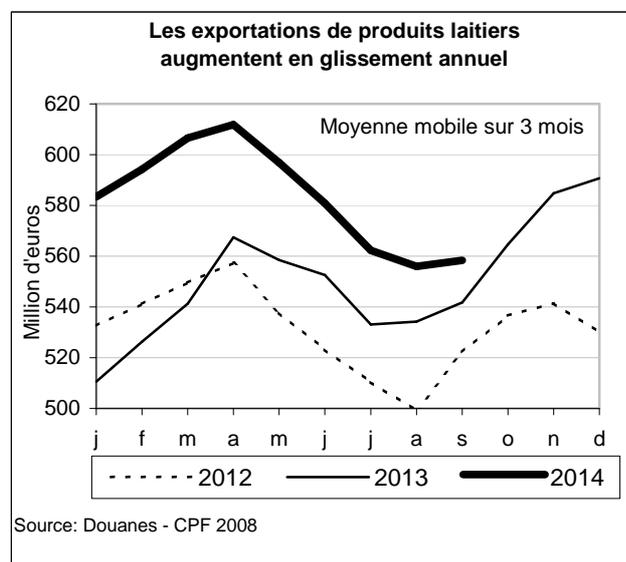
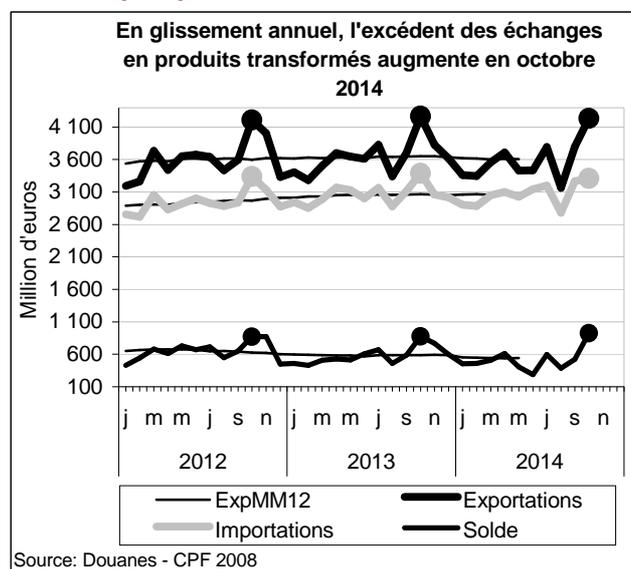
produits des céréales diminuent de 20 millions d'euros. Les importations diminuent de 80 millions d'euros par rapport à octobre 2013. Les achats de chocolats et confiseries augmentent de 31 millions d'euros et ceux de cafés de 19 millions d'euros : prix et quantités achetées croissent. Les importations de tabacs baissent de 34 millions d'euros : prix et quantités achetées diminuent. Les achats d'huiles et tourteaux diminuent de 34 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes. Les achats de vins et alcools baissent de 22 millions d'euros et de 11 millions d'euros.

Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumuls 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	3 389	3 309	4 265	4 236	876	927	30 629	30 665	36 278	35 827	5 649	5 161
Viandes, prod. de l'abattage	494	474	461	432	-33	-43	4 759	4 735	3 981	3 722	-778	-1 014
Viande bovine	110	104	88	78	-22	-26	1 188	1 101	817	741	-372	-360
Viande porcine	84	80	95	74	11	-5	785	790	776	713	-9	-77
Volaille	84	85	99	107	15	22	784	796	858	761	74	-35
Prod. préparés de la pêche	347	340	79	78	-268	-263	2 943	2 919	620	612	-2 323	-2 307
Prod. à base de fruits & lég.	384	386	182	181	-202	-205	3 593	3 623	1 651	1 689	-1 942	-1 933
Huiles, tourteaux, corps gras	310	282	118	126	-192	-156	3 064	2 873	1 030	934	-2 034	-1 940
Tourteaux	146	129	18	23	-128	-106	1 354	1 390	165	147	-1 189	-1 243
Produits laitiers, glaces	285	278	580	594	295	316	2 843	3 006	5 437	5 835	2 594	2 829
Fromages	108	110	280	276	172	165	1 045	1 143	2 438	2 470	1 393	1 327
Produits des céréales	141	137	258	238	117	101	1 330	1 307	2 409	2 265	1 079	958
Biscuits, pâtisseries, pâtes	207	203	158	153	-49	-50	1 663	1 657	1 336	1 333	-327	-323
Autres produits alimentaires	677	735	753	761	76	26	5 681	5 972	6 361	6 386	680	414
Sucre	22	22	112	89	89	67	287	268	1 041	869	754	601
Chocolat, confiserie	271	301	217	230	-54	-71	1 967	2 151	1 612	1 655	-354	-496
Aliments pour animaux	70	72	173	189	103	116	692	671	1 604	1 701	912	1 031
Boissons	309	271	1 460	1 455	1 151	1 184	2 548	2 532	11 463	11 092	8 914	8 560
Vins, champagne	85	63	865	875	780	812	557	525	6 405	6 258	5 849	5 733
Eaux de vie, alcools	109	99	399	395	290	296	871	902	3 137	2 923	2 266	2 022
Tabacs	165	131	43	28	-122	-103	1 513	1 371	387	257	-1 126	-1 114

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)